

## Informations saison 2023-2024

***Les cours commenceront le 11 septembre 2023***

### Comment s'inscrire ?

- Sur le site Helloasso avec une carte bancaire
- Pendant les permanences le lundi de 8h30 à 10h30 et le mardi de 14h à 18h30

### 2 actions à faire pour s'inscrire :

- Prendre une licence FFSG : Fédération Française des Sports de Glace
- S'inscrire en choisissant le ou les créneaux (fixes tout au long de la saison).

**Attention ! Toute personne ayant son compte négatif ne pourra s'inscrire pour la nouvelle saison.**

### Lallicence

Lien : <https://www.helloasso.com/associations/grenoble-isere-metropole-patinage/adhesions/licence-2023-2024>

**Il est obligatoire de prendre une licence auprès de la Fédération Française des Sports de Glace. Ci-dessous les différents types de licences et leurs tarifs.**

Licences (validité du 1er juillet au 30 juin)	Pour qui ?	Tarifs <u>(avec assurance)</u>
Fédérale	Pour tous (sauf licences kid et compétition) Renouvellement de licence <b>(y compris enfant de moins de 10 ans déjà titulaire d'une licence kid)</b>	<b>41,46 €</b>
Kid	Enfant souscrivant une 1ère licence <b>ET</b> ayant moins de 10 ans au moment de la saisie de la licence ( <u>les deux critères sont requis</u> )	<b>20.06 €</b>
Compétition	Pour les compétitrices et compétiteurs OU Obligatoire à partir du niveau Patin d'Acier préparé dans <u>la saison 2023-2024</u>	<b>66,06 €</b>

### Documents à joindre à votre demande de licence :

- **Une pièce d'identité** de la patineuse ou du patineur : le livret de famille si pas de carte d'identité ;
- **La demande de licence** dûment remplie et signée ;
- **Le formulaire d'autorisations diverses** dûment remplie et signée : si vous êtes adulte, vous devez quand même remplir l'autorisation de vous emmener vous faire soigner et le nom des personnes à contacter en cas d'urgence ;
- **Questionnaire de santé ou certificat médical** :
  - Pour les loisirs : certificat médical tous les 3 ans, questionnaire de santé les autres années.
  - Pour les compétitrices et compétiteurs : certificat médical tous les 2 ans, questionnaire de santé les autres années.
  - Pour le haut niveau (CHA) : certificat médical tous les ans.

***L'inscription, et le choix du créneau, ne pourront être pris en compte seulement si le dossier est complet.***

## Quand patiner ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
<b>Débutant.es</b> Patin vert, bleu, rouge, Lames 1 à 5	17h30-18h30	17h30-18h30	12h45-13h45		18h-19h
<b>PA/PN</b>		20h15-21h15	PA-PN1 : 18h15-19h15 PN2 + : 19h30-20h30		19h-20h
<b>Adultes et enfants à partir de 16 ans</b> : jusqu'à la lame 5 acquise		21h15-22h15		19h15-20h15	

## Tarification pour la saison 2023-2024

Nombre de cours hebdomadaire	Tarifs
1 cours	309 €
2 cours	495 €
3 cours	606 €
4 cours	723 €
5 cours	831 €
6 cours	936 €
7 cours	1 036 €

## Inscription saison 2023-2024

Lien : <https://www.helloasso.com/associations/grenoble-isere-metropole-patinage/adhesions/adhesion-cours-2023-2024>

S'inscrire sur la plateforme Helloasso en choisissant un ou des créneaux d'entraînement, et procéder au paiement par carte bancaire. Possibilité de payer en 1 fois ou en 3 fois sans frais.

### Les réductions acceptées :

- Le Pass'sport de l'état : 50 € : <https://pass.sports.gouv.fr>  
Code promo à entrer au moment du règlement sur Helloasso : PASSSPORT
- La carte Tadoo du département : pour toutes les collégiennes : 60 € : <https://www.isere.fr/carte-tattoo>  
Code promo à entrer au moment du règlement sur Helloasso : TATOO
- Le Pass'Région : pour toutes les lycéennes : 30 € : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>  
Code promo à entrer au moment du règlement sur Helloasso : PASSREGION
- Pour les familles : On entend par famille les parents et enfants d'une même famille.
  - 4 % pour 2 adhérent.es de la même famille : Code promo à rentrer : FAMILLE2
  - 8 % pour 3 adhérent.es de la même famille : Code promo à rentrer : FAMILLE3
  - 12 % pour 4 adhérent.es de la même famille : Code promo à rentrer : FAMILLE4
- Les chèques vacances ANCV « coupon sport » ou « classic »

**Attention, sur le site Helloasso, vous n'avez pas la possibilité de déduire les chèques vacances car le montant n'est pas fixe : vous devrez aller à une permanence pour faire l'inscription.**

Pour les nouvelles adhésions, il y a possibilité de faire **une séance d'essai** : **vous devrez aller à une permanence pour faire l'inscription.** Le dossier doit quand même être complet et le règlement fait. Nous vous rembourserons si l'essai n'est pas concluant.

**L'inscription, et le choix du créneau, ne pourront être pris en compte seulement si le dossier est complet**